



Assemblée Générale 2022

Association 42l

Procès-verbal de la séance du 29 janvier 2022

Introduction

Cette Assemblée Générale s'est tenue le 29 janvier 2022.

Il s'agit d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Un sondage a été transmis sur les canaux internes de l'association (Matrix et Slack 42) le 28 décembre 2021 afin de décider de la date de la réunion. 9 personnes ont participé à ce sondage.

Le 9 janvier, le Bureau a envoyé un mail à toutes les personnes qui ont souhaité être informé-e-s de la planification de cette Assemblée Générale, en décidant d'une date qui conviendrait à tous les participants du sondage : le 28 janvier 2022 à 14 heures. 49 personnes ont reçu cet e-mail. L'information a aussi été partagée sur les canaux de communication de l'association (Matrix et Slack de 42).

L'Assemblée s'est tenue de **14h00 à 16h30 en format mixte**, en présentiel dans les locaux de 42 et à distance dans un salon Jitsi.

Au jour de l'Assemblée Générale, l'association comptait **42 adhérent-e-s**.

11 personnes étaient présentes (10 en présentiel et 1 à distance), dont 7 membres du Conseil d'Administration sur 8, ainsi que la totalité des membres du Bureau (deux).

L'Assemblée a donc respecté la règle de quorum présente dans les Statuts et a pu délibérer valablement.

Aucune procuration n'a été enregistrée pour cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a été présidée par neil et brume.

doc' et n2r se sont portés volontaire pour rédiger le compte-rendu de la séance. Ce compte-rendu a servi de base lors de la rédaction de ce procès-verbal.

Bilan de l'année 2021

Le bilan moral et le bilan financier de l'année 2021 ont été examinés par l'Assemblée.

Un diaporama a été présenté par le Bureau (neil et brume) afin d'aborder rapidement les moments clés de l'association, la répartition du budget sur l'année 2021 et le budget prévisionnel pour 2022. Ce diaporama est disponible sur le site web de l'association ainsi que les rapports moral et financier de 2021.

Bilan des adhésions

En 2021, 58 adhésions ont été recensées. 15 adhésions sont des renouvellements pour la deuxième fois, 6 pour la troisième fois. Ces renouvellements ont eu lieu sans rappel de l'association.

Bilan technique

Les services existants ont été maintenus et consolidés au cours de l'année 2021.

Entre 2020 et 2021, certains services ont vu leur affluence augmenter (x1,25 pour le résolveur DoH, x3,3 pour le Git, x5 pour le service Liens, x17 pour le Nitter). Le Nextcloud qui connaît des problèmes récurrents (lenteur, indisponibilité) a vu son affluence diminuer (x0,8).

Bilan comptable

Un budget prévisionnel de 1 800 euros avait été voté lors de l'AG de janvier 2021. Celui-ci s'est finalement révélé être très large du fait de charges faibles (702 euros) notamment dues à une absence d'achat de t-shirts (pas de conventions en présentiel à cause des restrictions sanitaires), l'absence de frais de communication (pas d'achat d'autocollants) et moins de frais techniques que prévu (le serveur n'a pas été installé chez Rhizome).

Enfin les dons effectués en fin d'année n'avaient pas été prévus dans le budget 2021, avec peu d'impact toutefois.

L'association a aussi remboursé intégralement ses dernières dettes envers un membre fondateur.

Points de vigilances

Malgré une troisième année de service, le travail associatif reste très chronophage pour les quelques personnes qui s'en occupent. Un besoin d'accompagnement de la part de la communauté permettrait d'alléger la charge qui repose sur un petit groupe.

Sur un autre plan, il a été relevé un manque de communication au sein de l'association (la situation sanitaire n'aidant pas) ainsi qu'un manque de vie associative. Il a été suggéré d'organiser des camps, des moments permettant aux membres de se retrouver.

Aussi un faible nombre de membres du Conseil d'Administration est encore présent à 42.

Sur le plan technique, l'association repose toujours sur les compétences d'une seule personne effectuant la majorité des tâches d'administration système, de maintenance et de développement. Ce point avait déjà été évoqué l'an passé. Le peu de documentation technique a aussi été abordé.

Les services de l'association n'étant pas redondé, un risque permanent de panne et de rupture de service est présent ce qui représente un poids supplémentaire sur les épaules de la personne administrant les services.

Enfin, l'association ne dispose toujours pas d'IPv6.

Points de vigilance résolus

Les relations avec les associations de 42 et le staff 42 se sont améliorées.

Il avait été relevé début 2021 une absence de solution de sauvegarde des données et de supervision. L'année 2021 a permis de mettre en place un outil de supervision et une solution temporaire de sauvegarde dans un autre centre de données.

Objectifs pour 2022

La discussion commencée en 2021 sur l'avenir de l'association a été abordée en présentant les diverses solutions envisagées. Aucune décision n'a été prise à ce stade. Cependant il a été noté des difficultés en 2021 pour encourager la participation de nouveaux membres de 42l à la vie associative.

Comme les années précédentes, l'association s'engage à continuer à proposer des événements réguliers, idéalement un par mois surtout en début d'année. Les stands pendant les piscines sont maintenus.

L'augmentation du trafic sur les services mis à disposition par l'association ainsi que les problèmes récurrents sur le Nextcloud nécessitent de mettre à niveau le serveur.

Budget prévisionnel

Le Bureau a soumis le budget prévisionnel de l'année 2022 à l'approbation de l'Assemblée. Un budget initial de 2 000 euros était proposé. Il a été augmenté à 2 100 euros afin de prévoir une augmentation de charges techniques en 2022.

Ce budget de 2 100 euros a été approuvé à la majorité par l'Assemblée.

Montant de la cotisation annuelle

L'Assemblée a voté à la majorité pour maintenir le montant des cotisations de personnes physiques et morales à leurs montants actuels, soit :

- 10 euros par an ou 10 DU Ğ1 pour les personnes physiques ;
- 20 euros par an pour les associations étudiantes ;
- 30 euros par an pour les autres associations ;
- 45 euros par an pour les entreprises ou autres structures.

Étant donné que depuis que l'association accepte les paiements en Ğ1, personne n'a utilisé ce moyen de paiement, il a été proposé de retirer ce moyen de règlement de la cotisation. Cette proposition n'a pas été retenue.

La possibilité pour une personne physique de demander une cotisation gratuite auprès du Conseil d'Administration de l'association a été maintenue.

Délibérations de l'Assemblée Générale

L'Assemblée a ensuite délibéré sur les questions portées à son ordre du jour par le Conseil d'Administration.

Comment voyez-vous 42l dans 5 ans ?

Une discussion spontanée était voulue par le Bureau sur ce point afin d'obtenir d'éventuels retours sur la vision des personnes présentes quant au futur de l'association. Plusieurs personnes ont partagé leur vision parfois divergente, parfois complémentaire.

Avec le renouvellement des étudiant·e·s à l'école, le Conseil d'Administration de 42l pourrait être amené à changer d'ici un an si elle conserve son statut d'association étudiante.

Il est formulé le souhait de maintenir à 42 la dynamique apportée par 42l dans 5 ans, avec l'inquiétude qu'il soit difficile de trouver des contributeur·ice·s qui auraient suffisamment de recul et d'avance sur la réflexion philosophique et politique des enjeux de 42l pour les porter à leur tour. Il est évoqué la possibilité que les convictions politiques qui ont impulsé 42l se diluent avec le temps.

Retour sur l'appel à contribution, réflexions sur l'accueil de nouvelles contributions

Suite à la conférence du 29 novembre 2021, un appel à contribution avait été envoyé aux personnes présentes. Le Bureau s'est questionné quant à la pertinence de cet appel étant donné le peu de retours. L'Assemblée s'est prononcée en faveur de ce document et sa structure claire. Elle regrette cependant le manque d'accompagnement des nouveaux membres de l'association par d'anciens membres.

Conférence avec Interhop

Une conférence avec l'association Interhop est prévue pour ce début d'année. Deux membres de l'association sont en contact avec des membres d'Interhop susceptibles d'intervenir auprès des étudiant·es de 42.

Afin de faciliter le travail préparatoire autour de cette conférence, il a été proposé d'organiser une réunion avec les membres de l'association intéressés par l'organisation de cette conférence.

JDLL 2 et 3 avril 2022

En 2020, l'association avait organisé le voyage au JDLL pour un groupe de membre de l'association. Malheureusement l'événement avait été annulé et l'association n'a pas pu se faire rembourser de l'intégralité des frais avancés. Il a donc été proposé que l'association n'organise pas le voyage aux JDLL pour l'édition de 2022. Cependant étant donné que certains membres souhaitent se rendre aux JDLL, il a été suggéré que les personnes présentes lors de la convention s'y rendent par leurs propres moyens. Cependant cela n'empêche pas l'association de tenir un stand et de faciliter le rendez-vous des membres lors de l'événement.

Activités avec APT42

L'association APT42 souhaiterait lier un partenariat avec l'association 42l pour organiser des conférences et ateliers en lien avec l'anonymat et la vie privée. Certaines personnes présentes ont manifesté un intérêt pour ce partenariat.

Partenariat avec le BDE de 42

Un partenariat avec le BDE de 42 avait été établi afin de pouvoir laisser le BDE vendre une partie du stock de t-shirts de l'association. Malgré plusieurs relances et un partenariat qui aurait dû se clore fin 2021, 42l est toujours en attente de paiement de la part du BDE de 42. Il a été décidé de porter ce point en tant qu'objectif de 2022.

Valorisation du bénévolat

Avec ses 3 ans d'ancienneté, l'association est en capacité de valoriser l'implication des personnes bénévoles. Cela nécessite un suivi des activités bénévoles. Pour cela un outil (Bénévalibre) avait été installé sans grand succès. Il a été proposé d'effectuer le suivi via l'outil de sondage du Nextcloud ou alors dans un fichier collaboratif de type classeur. En l'absence de solution claire à ce jour, il a été proposé de laisser le Conseil d'Administration discuter des modalités de la mise en œuvre d'une solution.

Bilan technique sur l'infrastructure de l'association

Ce point avait pour vocation de faire un bref retour sur les travaux effectués en lien avec Kubernetes. Par manque de temps et du fait de la présence d'un retour détaillé suivi d'une discussion sur le canal #technique du Matrix, ce point n'a pas été abordé plus en détails.

Élection du Conseil d'Administration

La troisième élection du Conseil d'Administration s'est déroulée en fin de séance.

alex, brume, claire, doc', mina, n2r et neil ont renouvelé leur candidature au Conseil d'Administration de l'association.

Aldec et htsr, deux nouveaux membres, se sont également présentés pour un premier mandat.

Ces 9 candidatures ont été acceptées à l'unanimité par les personnes présentes.

Conclusion

Le choix du format mixte (présentiel et en visioconférence), déjà éprouvé lors de précédentes réunions est positif. Il demande toutefois un petit peu plus d'organisation, cependant cela permet à toute personne le souhaitant de participer à l'Assemblée Générale.

De nombreuses discussions et échanges ont pu avoir lieu sur les différents points abordés. Cela a eu un impact sur le déroulé de la réunion qui a fini avec 30 minutes de retard.

Ce procès-verbal a été approuvé par les président·e·s de séance ainsi que les secrétaires de séance.

Président·e·s de séance

neil, brume

Secrétaires de séance

doc', n2r, axpio